



Création d'un parc d'entreprises éco-exemplaire à Cœur d'Estuaire

« La Folaine à Cœur d'Estuaire, un parc d'activités, pas une zone... » *

60 hectares aménagés, 20 hectares d'espaces naturels préservés et valorisés, 290 arbres plantés, le credo d'une nouvelle génération de parcs d'activités s'écrit à Cœur d'Estuaire (44).

A proximité de la RN 165 au niveau du Temple de Bretagne, le parc d'activités de La Folaine est conçu sur un cahier des charges d'un nouveau genre : **capitaliser** sur les éléments paysagers existants, et les **valoriser**.

- ✓ Préservation des pairies humides ;
- ✓ Mise en valeur des haies et arbres remarquables ;
- ✓ Conservation des mares naturelles ;
- ✓ Utilisation des chemins pour desservir le parc ;
- ✓ Valorisation de la trame bocagère pour l'implantation des entreprises.

Le parc s'organise autour de deux grands axes de desserte limitant ainsi le linéaire des voies de circulation. Toutes les voiries sont doublées de circulations piétonnes et cyclables, utilisant les chemins existants ou en créant de nouveaux à l'identique.



Les **eaux de pluies** sont gérées au point d'impact, parcelle par parcelle. Les ruissellements de voiries sont recueillis dans des noues plantées. Ce dispositif permet de réduire par huit les volumes des traditionnels bassins de rétention et leur impact sur le paysage.



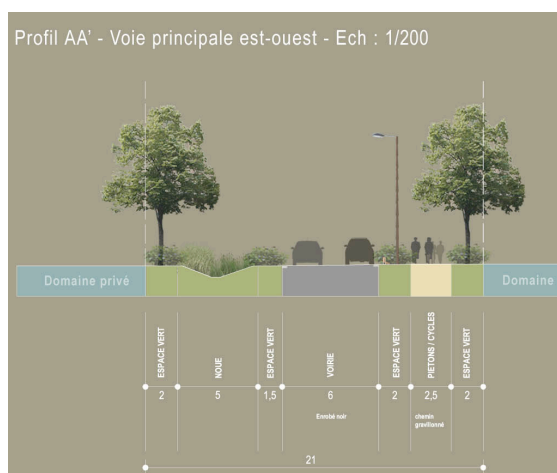
Une **ferme photovoltaïque** compensera la consommation électrique du parc pour l'éclairage. Celui-ci sera géré de façon dynamique selon les heures d'utilisation et remplacé par un éclairage de sécurité la nuit afin de réduire au maximum la pollution lumineuse : mats en bois, ampoules économiques, faisceaux dirigés, chaque détail est traité afin d'optimiser la construction et la gestion d'un éclairage respectueux de l'environnement.

L'aménagement du parc privilégie l'utilisation de matériaux naturels alliant durabilité et esthétique, comme les **bois non traités** pour les barrières, les bordures des chemins ou encore les bornes d'éclairage.

L'utilisation de matériaux de proximité et le recyclage sont privilégiés, comme l'emploi de cendres industrielles de charbon pour certains remblais.

A l'issue de l'aménagement, la construction des bâtiments d'activité sera soumise à un cahier des charges architectural exigeant en cohérence avec le traitement exemplaire de l'aménagement du parc.

Ainsi Cœur d'Estuaire relève le défi de combiner un aménagement écologique sans concession avec un projet ambitieux de développement économique par l'implantation de nouvelles entreprises.



Ouvert sur les champs et les bois, délimité par des alignements de nouvelles plantations, des noues et des haies, le parc de la Folaine est conçu comme un grand jardin où vont pousser les entreprises.

Calendrier : premières implantations d'entreprises prévues fin 2009.

Contacts :

Contact presse :

Monsieur Bernard Moisière, Président de Cœur d'Estuaire +33 (0)2 28 25 96 00

Contact entreprises : +33 (0)2 28 25 96 00

** L'objectif d'aménagement de la Folaine tel que décrit par Bernard Moisière, Président de Cœur d'Estuaire.*